

FICHE DE POSTE



Fonction :
Agent technique polyvalent contractuel

Filière / Catégorie / Grade :
Technique / C / Adjoint technique territorial

Temps de travail :
20h annualisées

Supérieur hiérarchique :
Responsable du service enfance jeunesse

1. Raisons d'être du poste :

L'agent placé sur ce poste assure, dans le respect des règles d'hygiène et des techniques de nettoyage adaptées, l'entretien des locaux communaux et notamment l'entretien des lieux recevant du jeune public (école élémentaire, salles périscolaires).

2. Missions et responsabilités :

Animateur périscolaire	<ul style="list-style-type: none">- Encadrer et mettre en sécurité les enfants pendant les trajets entre l'école et la cantine- Respecter les règles sanitaires et d'hygiène de restauration scolaire (chasubles, charlottes, propreté et désinfection des mains)- Assurer le service des repas aux enfants (aider au découpage des aliments si besoin),- Accompagner les enfants aux sanitaires et vérifier le lavage des mains- Surveiller l'accueil périscolaire- Animer une activité
Nettoyage des locaux	<ul style="list-style-type: none">- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes écrites sur les fiches de tâches (protocole sanitaire) ;- Manipuler et porter des matériels et des machines ;- Identifier les différents matériaux ;- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation et effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter ;- Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer les locaux et les surfaces ;- Respecter la discrétion requise lors d'interventions dans les locaux occupés ;- Détecter les anomalies et/ou dysfonctionnements et les signaler ;- Faire remonter les informations en Mairie ;- Vérifier la quantité et la qualité des produits, assurer la gestion du stock de produits ;- Réapprovisionner les produits d'hygiène des classes et sanitaires (papiers, savon, gel)- Nettoyer le matériel et les machines après utilisation ;- Ranger méthodiquement les produits après utilisation ;- Séparer les produits toxiques des autres.
Tri et évacuation des déchets courants	<ul style="list-style-type: none">- Opérer le tri sélectif ;- Vider les poubelles et remettre de nouveaux sacs poubelles ;- Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés.

3. Relations :

- **En interne :** personnel du service enfance jeunesse, personnel du service administratif, les élus en charge du périscolaire
- **En externe :** Elèves, enseignants

4. Compétences et technicité, aptitudes exigées :

Savoir et Savoir-faire :

- Bonne connaissance des techniques et protocoles de nettoyage ;
- Bonne connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés ;
- Bonne connaissance des règlements et consignes en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Connaissance technique des produits et des matériels d'entretien ;
- Connaissance des règles de sécurité dans le stockage des matériels et des produits ;

Savoir-être :

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Autonomie ;
- Dynamisme ;
- Sens du travail en équipe ;
- Discrétion et confidentialité.

5. Contraintes et difficultés particulières du poste :

Respect impératif des délais liés au nettoyage des locaux scolaires.

Pénibilité : station debout prolongée, utilisation de produits corrosifs nécessitant le port de gants de protection, gestes répétitifs.

6. Conditions matérielles

Lieu de travail : Ecole élémentaire

Temps de travail : 20 heures annualisées sur période scolaire

Horaires journaliers : 11h40-14h30 service cantine et entretien du réfectoire 16h30-19h00 Entretien des classes

Des heures de réunions, de préparation activités et entretien des classes sur période hors scolaire

Rémunération, avantages : grille statutaire catégorie C ; repas fourni par l'employeur

Date recrutement : 28/08/2023

7. Profil

- Eligibilité Contrat PEC
- Expérience dans l'animation souhaitée, BAFA ou CAP Petite enfance